



RACECARD

2018/2019 FIA WEC



6 HEURES DE
FUJI

**6 OCTOBRE
2019**

2^E MANCHE DU
CHAMPIONNAT
DU MONDE
D'ENDURANCE
2019/2020

**FUJI
(JAPON)**



PALMARES 6 HEURES DE FUJI

2012

Lapierre/Nakajima/Wurz
(Toyota TS030 Hybrid/Michelin)

2013

Lapierre/Nakajima/Wurz
(Toyota TS030 Hybrid/Michelin)

2014

Buemi/Davidson
(Toyota TS040 Hybrid/Michelin)

2015

Bernhard/Hartley/Webber
(Porsche 919 Hybrid/Michelin)

2016

Sarrazin/Conway/Kobayashi
(Toyota TS050 Hybrid/Michelin)

2017

Buemi/Davidson/Nakajima
(Toyota TS050 Hybrid/Michelin)

2018

Conway/Kobayashi/Lopez
(Toyota TS050 Hybrid/Michelin)



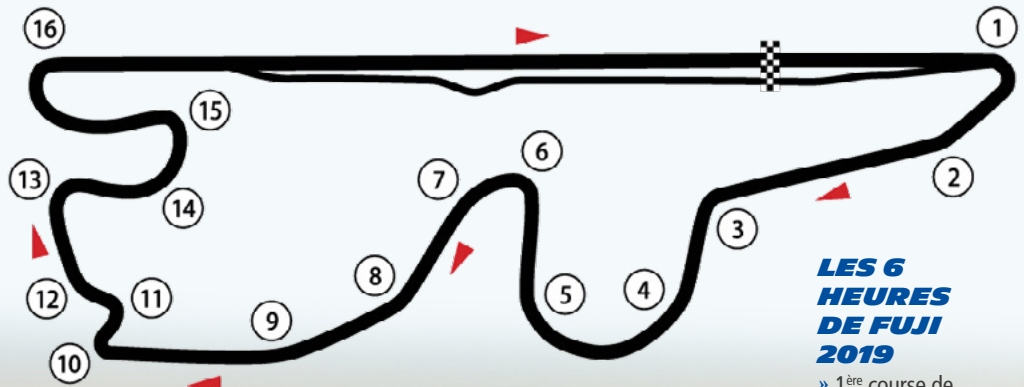
LE CIRCUIT

30
ENGAGÉS

LONGUEUR
4,563 KM

16
VIRAGES

SENS HORAIRE



LES 6 HEURES DE FUJI 2019

- » 1^{ère} course de 6 heures de la saison 2019/2020
- » 1^{ère} course de la Saison 8 en Asie

CARACTÉRISTIQUES

Le circuit se trouve à Oyama, à une centaine de kilomètres de Tokyo, au pied du Mont Fuji. Il se caractérise par une ligne droite de 1500 mètres et un in-field très sinueux. Le Fuji International Speedway appartient à Toyota depuis 2000.



PROGRAMME (HEURE LOCALE)

VENDREDI 4 OCTOBRE

11h00 (4h00*)	Essais libres 1	90 min
15h30 (8h30*)	Essais libres 2	90 min

SAMEDI 5 OCTOBRE

9h30 (2h30*)	Essais libres 3	60 min
14h00 (7h00*)	Qualifications LM GTE	20 min
14h30 (7h30*)	Qualifications LM P	20 min

DIMANCHE 6 OCTOBRE

11h00 (4h00*)	Départ des 6 Heures de Fuji	
---------------	-----------------------------	--

* heure française

Source : fiawec.com - Informations susceptibles de changer





PIERRE ALVES

Manager du programme Endurance, Michelin Motorsport

« Le circuit de Fuji présente deux secteurs bien distincts avec une très longue ligne où la puissance moteur est primordiale et où il faut peu d'appui aéro, et un secteur avec des courbes rapides et lentes où l'appui aéro est très important. Sans cet appui, les pilotes comptent beaucoup sur le grip mécanique des pneumatiques. Il faut donc trouver le bon compromis aéro. La météo peut être très capricieuse sur l'archipel à cette période de l'année. »

LA MÉTÉO PEUT ÊTRE TRÈS CAPRICIEUSE SUR L'ARCHIPEL À CETTE PÉRIODE DE L'ANNÉE.

PNEUS MICHELIN

27 DES 30 VOITURES ÉQUIPÉES PAR MICHELIN



SLICK
SOFT - MEDIUM - HARD



HYBRID



WET

ALLOCATION PNEUMATIQUE 6 HEURES DE FUJI

	SLICKS Soft, Medium	INTER	WET
LM P1	31/71-18	31/71-18	31/71-18
LM P2	SLICKS Soft, Medium AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	INTER AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	WET AV : 30/68-18 AR : 31/71-18
LM GTE PRO	SLICKS Soft, Medium AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	INTER AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	WET AV : 30/68-18 AR : 31/71-18
LM GTE AM	SLICKS Soft, Medium AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	INTER AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	WET AV : 30/68-18 AR : 31/71-18

EX. : 31/71-18 : largeur (cm) / diamètre extérieur (cm) x diamètre intérieur (pouces)

QUOTAS DE PNEUS PILOT SPORT ENDURANCE SLICKS POUR LES 6 HEURES DE FUJI

	Essais libres	Qualifs + Course
LM P1	12 pneus	18 pneus
LM P2	12 pneus	18 pneus
LM GTE PRO	12 pneus	18 pneus
LM GTE AM	16 pneus	22 pneus



L'ÉDITION 2018

VAINQUEURS : Conway/Kobayashi/ Lopez (Toyota TS050 Hybrid/ Michelin), 230 tours

POLE POSITION : Buemi/Nakajima/ Alonso (Toyota TS050 Hybrid/ Michelin), 1min23s648

MEILLEUR TOUR EN COURSE : Jose-Maria Lopez (Toyota TS050 Hybrid/Michelin), 1min25s603

VITESSE MAX : Ben Hanley (BR1-Gibson/Michelin N°10), 323,4 km/h

- » Partie en dernière position des LMP1, la Toyota/Michelin N°7 a remporté l'épreuve
- » Départ sous la pluie et sous safety-car, la piste a ensuite rapidement séché
- » Bagarre entre les 5 marques en LMGTE Pro, victoire de Porsche/ Michelin

MICHELIN ET FUJI

- » Les 6 Heures de Fuji font partie du championnat FIA WEC depuis sa création en 2012
- » En 2013, la course WEC avait dû être stoppée après 16 tours en raison des pluies diluviennes
- » En 1982, les 6 Heures de Fuji avaient intégré le Championnat du monde des Voitures de Sport
- » En 1999, les 1000 km de Fuji ont vu le jour sur le modèle de Petit Le Mans aux USA

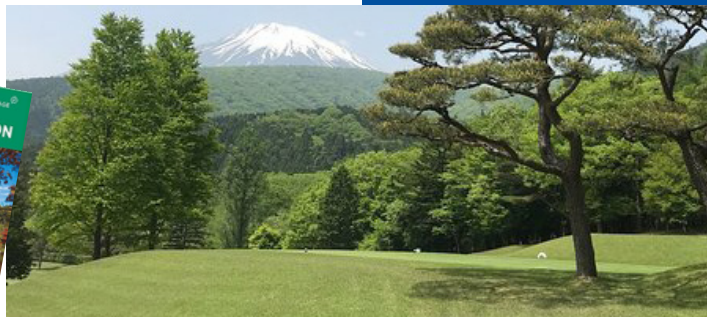


AUTOUR DES 6 HEURES DE FUJI

- » Le Mont Fuji (Fujisan) est le point culminant du Japon (3776 m). La dernière éruption de ce stratovolcan remonte à plus de 300 ans
- » Fujisan est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2013. Quelque 300 000 personnes le gravissent chaque année
- » La ville d'Oyama, où se trouve le circuit, est également réputée pour ses 13 parcours de golf

GUIDE VERT MICHELIN

Partez à la découverte du pays du Soleil Levant, son patrimoine exceptionnel, ses paysages naturels splendides, sa gastronomie et son art de vivre, avec le Guide Vert Michelin Japon.



LA STAT MICHELIN

Avec 12 victoires en FIA WEC sur Toyota/Michelin, Kazuki Nakajima est 2^e au palmarès, ex aequo avec Timo Bernhard et Brendon Hartley

- » Les 6 Heures de Fuji 2019 se déroulent pendant la Coupe du monde de rugby organisée pour la 1^{ère} fois au Japon
- » Le Fuji International Speedway a accueilli quatre Grand Prix de F1 (1976, 77, 2007, 08)
- » Le Japon est composé de 4 îles principales. Le circuit se trouve sur la plus vaste de l'archipel, l'île de Honshū, la 7^e plus grande île du monde



- » Toyota/Michelin compte 6 victoires en 7 éditions des 6 Heures de Fuji en FIA WEC
- » Michelin a signé deux podiums avec Nissan à Fuji cette année en championnat Super GT



MICHELIN ÉQUIPE 27 DES 30 VOITURES AU DÉPART



LM P1

- N°1 **REBELLION RACING • REBELLION R13 - GIBSON
SENNA/MENEZES/NATO** 
- N°5 **TEAM LNT • GINETTA G60-AER
ROBERTSON/HANLEY/ORUDZHEV** 
- N°6 **TEAM LNT • GINETTA G60-AER
SIMPSON/DYSON/SMITH** 
- N°7 **TOYOTA GAZOO RACING • TOYOTA TS050 - HYBRID
CONWAY/KOBAYASHI/LOPEZ** 
- N°8 **TOYOTA GAZOO RACING • TOYOTA TS050 - HYBRID
BUEMI/NAKAJIMA/HARTLEY** 

LM GTE PRO

- N°51 **AF CORSE • FERRARI 488 GTE EVO
CALADO/PIER GUIDI** 
- N°71 **AF CORSE • FERRARI 488 GTE EVO
RIGON/MOLINA** 
- N°91 **PORSCHE GT TEAM • PORSCHE 911 RSR-19
BRUNI/LIETZ** 
- N°92 **PORSCHE GT TEAM • PORSCHE 911 RSR-19
CHRISTENSEN/ESTRE** 
- N°95 **ASTON MARTIN RACING • ASTON MARTIN VANTAGE AMR
SORENSEN/THIIM** 
- N°97 **ASTON MARTIN RACING • ASTON MARTIN VANTAGE AMR
LYNN/MARTIN** 

LM P2

- N°22 **UNITED AUTOSPORTS • ORECA07-GIBSON
HANSON/ALBUQUERQUE/DI RESTA** 
- N°29 **RACING TEAM NEDERLAND • ORECA 07 - GIBSON
VAN EERD/VEN DER GARDE/VAN UITERT** 
- N°33 **HIGH CLASS RACING • ORECA07-GIBSON
PATTERSON/YAMASHITA/FJORDBACH** 
- N°36 **SIGNATECH ALPINE ELF • ALPINE A470-GIBSON
LAURENT/NEGRAO/RAGUES** 
- N°37 **JACKIE CHAN RACING • ORECA07-GIBSON
TUNG/AUBRY/STEVENS** 
- N°38 **JOTA • ORECA 07 - GIBSON
GONZALEZ/MALDONADO/DAVIDSON** 
- N°42 **COOL RACING • ORECA 07 - GIBSON
LAPIERRE/BORGA/COIGNY** 
- N°47 **CETILAR RACING • DALLARAP217-GIBSON
LACORTE/BELICCHI/SERNAGIOTTO** 

LM GTE AM

- N°54 **AF CORSE • FERRARI 488 GTE EVO
FLOHR/CASTELLACCI/FISICHELLA** 
- N°56 **TEAM PROJECT 1 • PORSCHE 911 RSR
PERFETTI/HEINEMEIER-HANSON/CAIROLI** 
- N°57 **TEAM PROJECT 1 • PORSCHE 911 RSR
KEATING/FRAGA/BLEEKEMOLEN** 
- N°62 **RED RIVER SPORT • FERRARI 488 GTE EVO
GRIMES/MOWLEN/HOLLINGS** 
- N°70 **MR RACING • FERRARI 488 GTE
ISHIKAWA/BERETTA/COZZOLINO** 
- N°77 **DEMPSEY-PROTON RACING • PORSCHE 911 RSR
RIED/CAMPBELL/PERA** 
- N°83 **AF CORSE • FERRARI 488 GTE EVO
PERRODO/COLLARD/NIELSEN** 
- N°86 **GULF RACING • PORSCHE 911 RSR
WAINWRIGHT/WATSON/BARKER** 
- N°88 **DEMPSEY-PROTON RACING • PORSCHE 911 RSR
PREINING/TBA/TBA** 
- N°90 **TF SPORT • ASTON MARTIN VANTAGE
YOLUC/EASTWOOD/ADAM** 
- N°98 **ASTON MARTIN RACING • ASTON MARTIN VANTAGE
DALLA LANA/TURNER/GUNN** 

CHAMPIONNAT LMP1

										TOT.
1 ^{er}	TOYOTA GAZOO RACING		26							26
2 ^e	TEAM LNT		15							15
3 ^e	REBELLION RACING		2							2

PILOTES LMP

										TOT.
1 ^{er}	JOSE MARIA LOPEZ		26							26
1 ^{er}	KAMUI KOBAYASHI		26							26
1 ^{er}	MIKE CONWAY		26							26
2 ^e	BRENDON HARTLEY		18							18
2 ^e	KAZUKI NAKAJIMA		18							18
2 ^e	SÉBASTIEN BUEMI		18							18
3 ^e	BEN HANLEY		15							15
3 ^e	CHARLIE ROBERTSON		15							15
3 ^e	EGOR ORUDZHEV		15							15

CHAMPIONNAT LMP2

										TOT.
1 ^{er}	COOL RACING		25							25
2 ^e	SIGNATECH ALPINE ELF		18							18
3 ^e	RACING TEAM NEDERLAND		16							16

PILOTES LMP2

										TOT.
1 ^{er}	ANTONIN BORGA		25							25
1 ^{er}	NICOLAS LAPIERRE		25							25
2 ^e	ANDRÉ NEGRÃO		18							18
2 ^e	PIERRE RAGUES		18							18
2 ^e	THOMAS LAURENT		18							18
3 ^e	FRITS VAN EERD		16							16
3 ^e	GIEDO VAN DER GARDE		16							16
3 ^e	JOB VAN UITERT		16							16

CHAMPIONNAT GTE

										TOT.
1 ^{er}	PORSCHE		43							43
2 ^e	ASTON MARTIN		25							25
3 ^e	FERRARI		21							21

PILOTES GTE

										TOT.
1 ^{er}	GIANMARIA BRUNI		25							25
1 ^{er}	RICHARD LIETZ		25							25
2 ^e	KEVIN ESTRE		18							18
2 ^e	MICHAEL CHRISTENSEN		18							18
3 ^e	ALEXANDER LYNN		15							15
3 ^e	MAXIME MARTIN		15							15

GAMME SAISON 8 - 2019-2020

	SLICK Soft - Medium - Hard	HYBRID	WET	FULL WET
LM P1	31/71-18	31/71-18	31/71-18	31/71-18
	SLICK Soft - Medium - Hard	INTER	WET	
LM P2	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	
	SLICK Soft - Medium - Hard	WET SÉCHANT	FULL WET	
LM GTE PRO	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	
LM GTE AM	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	

EXTRAITS DU RÉGLEMENT SPORTIF FIA WEC

2 pilotes de chaque équipage doivent chacun établir au moins 1 tour chronométré pendant les essais qualificatifs. La moyenne des 2 meilleurs temps au tour (le meilleur de chaque pilote) constituera le temps de référence pour établir la grille de départ. (sauf 24 Heures du Mans)

Si deux ou plusieurs équipages ont réalisé un même temps moyen, priorité est donnée à celui qui l'a réalisé le premier. Pour la catégorie LMP2 :

1 des 2 tours chronométrés utilisés pour établir la grille doit être effectué par un pilote Argent ou Bronze.

Pour la catégorie LM GTE Am : 1 des 2 tours chronométrés utilisés pour établir la grille doit être effectué par un pilote Bronze.

Le départ de la course est lancé après un tour de formation.

Pour être classée, une voiture doit franchir la ligne d'arrivée ou avoir parcouru 70% de la distance parcourue par le 1er du classement général.

BARÈME COURSES DE 4 HEURES

- 1^{er} - 25 pts
- 2^e - 18 pts
- 3^e - 15 pts
- 4^e - 12 pts
- 5^e - 10 pts
- 6^e - 8 pts
- 7^e - 6 pts
- 8^e - 4 pts
- 9^e - 2 pts
- 10^e - 1pt
- +10^e - 0,5 pt

Pole position : +1 pt
Pilotes et Constructeurs

Pour tous les classements ci-dessus énoncés, un point supplémentaire sera

attribué, lors de chaque Compétition, à la Pole Position de chaque catégorie (meilleur temps réalisé par la voiture de chaque catégorie lors des essais qualificatifs à l'exception des voitures supplémentaires et complémentaires) à chaque équipe ainsi qu'à tous les pilotes composant l'équipage de la voiture concernée.

RÉGLEMENT PNEUMATIQUES FIA WEC

6.5 PNEUMATIQUES

6.5.1 Définitions et conditions générales

Chaque pneumatique doit être identifié par un RFID et par un code à barres. L'ensemble des références doivent être déclarées au Délégué Technique au moins 48 heures avant le début de la Compétition. Cette liste des pneumatiques désignés sera notifiée aux commissaires sportifs au début de la Compétition.

L'ensemble des pneumatiques doivent être identifiables à tous moments (y compris lorsque les pneumatiques sont montés sur la voiture) par mesure directe du système de détection RFID mis en place par la FIA. Cela inclut la détection automatique et manuelle. Lorsque les pneumatiques sont montés sur la voiture, les RFID doivent être sur le côté extérieur du pneumatique.

Seulement en cas de dysfonctionnement du système RFID, une mesure manuelle sera faite par identification des codes à barres.

L'utilisation de pneumatiques non déclarés est interdite sur l'ensemble des Compétitions du championnat.

Pour permettre l'identification

automatique, chaque voiture doit être équipée d'autocollants RFID selon Annexe 6. Ces stickers doivent être en position à tout moment de la Compétition.

6.5.2 Pneus pour temps sec : déclaration des spécifications pour la saison

Les manufacturiers de pneumatiques pourront déclarer à la FIA/ACO au maximum 3 spécifications de pneumatiques par saison, qui seront gelées pendant toute la saison. 2 d'entre elles doivent être déclarées au minimum 48 heures avant la première Compétition de la saison.

Les spécifications se subdivisent comme suit :

- LMP1 H, LMGTE Pro, LMGTE Am : 3 spécifications par modèle de voiture
- LMP1 NH, LMP2 : 3 spécifications pour tous les modèles de voitures engagées dans la catégorie 30

6.5.3 Pneus pour temps sec : déclaration des spécifications pour les Compétitions

Au plus tard 48 heures avant le début de toute Compétition, les manufacturiers de pneumatiques devront déclarer au Délégué Technique 2 (ou 3 s'il y a lieu) des spécifications de pneumatiques décrites à l'Article 6.5.2 qui seront utilisées par les concurrents durant la Compétition, à l'exclusion de toute autre.

Les spécifications de pneumatiques sont limitées à 2 pour les Compétitions comprenant une course de 12 heures ou moins et à 3 pour les Compétitions comprenant une course de plus de 12 heures.

6.5.4 Pneus pour temps sec : allocations

6.5.5 Pneus pour temps sec : collecte et réintroduction (LMP1 H, LMP1 NH et LMGTE Pro uniquement)

Collecte :

Au plus tard la veille du début de la première Compétition, le Délégué Technique isolera des pneumatiques par spécification et par modèle de voiture qui devront être utilisés sur l'ensemble des Compétitions suivantes du championnat.

L'isolement se déroulera comme suit :

Pour les 2 premières spécifications déclarées avant la première Compétition de la saison :

- Isolement de 1 train* de pneumatiques par spécification, par modèle de voiture et par Compétition de 6 heures (ou moins).
- Isolement de 2 trains* de pneumatiques par spécification, par modèle de voiture et par Compétition d'une durée de 6 heures ou plus mais inférieure à 24 heures.
- Isolement de 3 trains* de pneumatiques par spécification, par modèle de voiture et par Compétition de 24 heures.

* Un train de pneumatiques est un ensemble de 4 pneumatiques composé de 2 pneumatiques avant et 2 pneumatiques arrière.

Si la troisième spécification est déclarée en même temps que les deux premières, elle fera partie du processus d'isolement décrit ci-dessus. Après isolement, le Délégué technique communiquera aux manufacturiers de pneumatiques la liste exhaustive des pneus isolés pour l'ensemble de la saison.

Si la troisième spécification est déclarée après la première Compétition, le même processus



d'isolement sera appliqué en tenant compte du nombre restant de Compétitions à effectuer.

Après isolement, le Délégué technique transmettra aux manufacturiers de pneumatiques une mise à jour de la liste des pneus isolés.

Les pneus à réutiliser ne doivent pas figurer sur les listes déclaratives transmises par les manufacturiers de pneus aux Délégués Techniques avant chaque Compétition.

Réintroduction :

A partir de la seconde Compétition, au plus tard 24 heures avant le départ de la course, le Délégué Technique transmettra aux concurrents et aux manufacturiers de pneus la liste des pneus à réintroduire en indiquant le numéro de voiture sur laquelle chaque pneu devra être utilisé. Cette liste sera communiquée aux Commissaires Sportifs.

Chaque concurrent est responsable de la réintroduction des pneumatiques et doit le faire en se conformant à la présente réglementation.

Chaque pneu devra être réintroduit en course lors de la première utilisation de pneus neufs de la spécification concernée.

6.5.6 Pneus pluie : déclaration des spécifications pour la saison

Les manufacturiers de pneus doivent déclarer les spécifications des pneus pluie comme indiqué ci-dessous. Toute spécification sera gelée pour la saison et devra être déclarée au Délégué Technique au plus tard 48 heures avant la première Compétition de la saison. Un dessin des spécifications déclarées doit être envoyé avec la déclaration (format numérique et sur papier calque à l'échelle 1:1).

- LMP1 H : 1 spécification intermédiaire et 2 spécifications pluie par modèle de voiture
- LMP1 NH : 1 spécification intermédiaire et 2 spécifications pluie pour tous les modèles de voitures engagées dans la catégorie
- LMP2 : 1 spécification intermédiaire et 1 spécification pluie pour tous les modèles de voitures engagées dans la catégorie
- LMGT Pro / LMGT Am : 1 spécification intermédiaire et 1 spécification pluie par modèle de voiture

6.5.7 Pneus pluie : déclarations des spécifications pour les Compétitions

Le nombre de spécifications de pneus pluie utilisables durant une

Compétition n'est pas limité, sous réserve des dispositions de l'Article 6.5.6

6.5.8 Pneus pluie : allocations

Sauf autorisation spécifique dans le présent Règlement, les pneus pluie ne peuvent être utilisés qu'après que la piste a été déclarée humide par le Directeur de Course / le Directeur d'Épreuve.

Le nombre de pneus pluie utilisables pendant une Compétition n'est pas limité.

6.5.9 Pneus utilisés pour rejoindre la grille de départ

Les pneus utilisés pour se rendre des stands à la grille de départ avant la course peuvent être soit des pneus pour piste sèche soit des pneus pluie et ne seront pas comptabilisés dans l'attribution des pneus.

6.5.10 Changement de manufacturier de pneus en cours de saison

Le changement de manufacturier de pneus n'est pas autorisé pendant la saison pour les catégories LMGT Pro et LMGT Am. Il n'est autorisé qu'une seule fois pour les catégories LMP1 H, LMP1 NH et LMP2

6.5.11 Sessions spécifiques

Au cours d'une Compétition, si une session de test particulière (ex : Safari circuit) est organisée par le Promoteur de la Compétition, les dispositions concernant la limitation et la déclaration des pneumatiques ne s'applique pas.

6.5.12 Rainurage et retailage

Le rainurage des pneus est strictement interdit.

Le retailage des pneus n'est pas autorisé en LMP2 et LMGT Am.

Le retailage des pneus est autorisé en LMP1 H, LMP1 NH et LMGT Pro.

6.5.13 Echange de pneus commerciaux (pour la catégorie LMP2 uniquement)

Chaque manufacturier de pneus pourra se voir confier des pneumatiques usagés, utilisés lors d'une Compétition, des autres manufacturiers de sa catégorie. Ceci s'applique aussi bien aux pneus pour temps sec qu'aux pneus pluie.

L'échange des pneus doit se faire avec l'appui et la confirmation du Délégué Technique.

Echange de pneus neufs (applicable pour les pneus pour temps sec et les pneus pluie) :

Toute spécification de pneumatique

déclarée pour le Championnat doit être échangée lors de la première Compétition durant laquelle elle est introduite.

Ce processus peut être répété, une seule fois par saison, à l'occasion des 24 Heures du Mans.

Echange de pneus usagés (applicable pour les pneus pour temps sec et les pneus pluie) :

Un train complet de pneus, utilisé pendant la course, peut être échangé entre les manufacturiers de pneus.

Ce processus peut être répété lors de chaque course du Championnat (à la demande d'un manufacturier de pneus pendant la Compétition. L'échange doit être notifié dans l'heure qui suit la fin de la course.

6.5.14 Pénalités applicables

Pénalité en cas de non-respect de la règle pneumatiques : Stop and Go de 3 minutes par infraction.

REGLEMENT DES ARRETS AU STAND

12.5 Sécurité et obligations durant les changements de pneus/roues

12.5.1 Cas où le changement de pneus/roues est autorisé

Les changements de pneus/roues ne sont autorisés que :

- Sur la grille de départ jusqu'au panneau «3 minutes»
- Dans la zone de travail devant le stand de la voiture, aux conditions définies par l'Article 12.3
- A titre d'exception, les pneumatiques pourront être changés à l'intérieur du stand dans le seul cas où la voiture y est poussée pour qu'il soit procédé à des interventions mécaniques. Cette dérogation au principe posé sera interprétée restrictivement.
- Sur la piste lors d'une suspension de la course selon les dispositions de l'Article 14.3.

12.5.2 Obligations des mécaniciens

Pour un changement de roue, les mécaniciens doivent :

- amener un maximum de deux clés à chocs pneumatiques sur la zone de travail,
- prendre sans aide extérieure les nouvelles roues, les monter sur la voiture et poser celles qui sont remplacées entre le stand et la ligne des 2,5 m ou dans le stand,
- porter en permanence les roues

démontées lorsqu'elles sont en dehors des stands. Il est possible toutefois, afin de faciliter le changement des roues, de les poser à plat par terre près de la voiture juste le temps du changement de la roue concernée.

- ne pas lancer les roues ou les laisser tomber,
- déconnecter les vérins pneumatiques et ramener le matériel derrière la ligne des 2,5 m.

A aucun moment au-delà de la ligne de 2.5 m, roue(s), pistolet(s) de roue, carrosserie(s) ou autre(s) équipement(s) ne doivent être laissés sans surveillance par l'un des quatre mécaniciens.

La zone située entre la ligne peinte devant le rideau du stand et la ligne peinte des 2,5 m peut être utilisée pour disposer les pneumatiques et l'outillage nécessaires à ces opérations. Aucune aide ne peut être apportée par une personne se trouvant dans cette zone.

Pour toute roue qui échappe au contrôle des mécaniciens, ou pour toute autre infraction au présent article : pénalité à l'appréciation des Commissaires Sportifs.

12.5.3 Restrictions concernant le matériel

Est interdit tout matériel :

- Permettant d'accélérer le démontage des roues. Deux clés à chocs pneumatiques ou deux (2) clés dynamométriques seulement sont autorisées par voiture sur la «zone de travail» à n'importe quel moment. Un maximum de 2 clés à chocs pneumatiques différentes peuvent être utilisées pendant un changement de roue pour changer les pneus.
- Permettant le chauffage et/ou le maintien en température des pneumatiques sur la «zone de travail», dans les stands et sur la grille de départ. (voir l'Article 12.1.2) Pénalité en cas d'infraction : à l'appréciation des Commissaires Sportifs.
- Utilisant une source d'énergie externe à l'outil (électrique, pneumatique, etc.), à l'exception des deux clés à chocs et du connecteur des vérins pneumatiques